



HAL
open science

Le nucléaire militaire en France et en Grande-Bretagne

Jacques Fontanel, Ron Smith, Sue Willett

► **To cite this version:**

Jacques Fontanel, Ron Smith, Sue Willett. Le nucléaire militaire en France et en Grande-Bretagne. Non-violence actualités. Revue bimestrielle sur la gestion non-violente des relations et des conflits, 1985. hal-03337242

HAL Id: hal-03337242

<https://hal.univ-grenoble-alpes.fr/hal-03337242>

Submitted on 7 Sep 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le nucléaire militaire en France et en Grande-Bretagne

Jacques Fontanel, Ron Smith, Sue Willett

Non-Violence Politique,
Avril 1985

Résumé : La question de la dissuasion nucléaire, qui pendant de nombreuses années a fait débat dans l'opinion publique et entre les Partis politiques, est toujours posée. Il s'agit d'un investissement considérable, même si en termes de puissance déclarée des Etats et de force militaire, son impact est considérable dans les relations interétatiques et internationales. Les questions de l'indépendance de l'arme, de son coût d'opportunité civile et militaire et de son efficacité opérationnelle sont posées, le Royaume-Uni privilégiant une coopération dépendante avec les Etats-Unis, la France cherchant plutôt à améliorer l'indépendance de ses choix.

The question of nuclear deterrence, which for many years has been debated in public opinion and among political parties, is still being asked. It is a considerable investment, even if in terms of the declared power of states and military force, its impact on inter-state and international relations is considerable. The questions of the independence of the weapon, its civilian and military opportunity cost and its operational effectiveness are raised, with the United Kingdom favouring dependent cooperation with the United States, and France seeking to improve the independence of its choices.

France, Royaume-Uni, Dissuasion nucléaire, OTAN,
France, United Kingdom, Nuclear deterrence, NATO

Dès l'origine de la construction de la bombe atomique, la Grande-Bretagne a été présente, notamment par la participation de scientifiques britanniques dans le projet Manhattan qui devait déboucher sur la bombe d'Hiroshima. Il était évident que le Royaume-Uni posséderait rapidement l'arme nucléaire. C'est le gouvernement travailliste d'après-guerre qui mit le processus de fabrication de la bombe atomique en marche, dans le plus grand secret. La première arme nucléaire explosa en 1952, sa capacité opérationnelle fut acquise en 1956 et le test de l'arme thermonucléaire réussit en 1957.

Ce fut la période choisie par le Royaume-Uni pour abolir la conscription et pour opérer un glissement en faveur du financement des armes nucléaires (au détriment des autres formes d'armes) compte tenu de la qualité exceptionnelle de l'efficacité-coût de ces matériels de guerre. Ainsi donc, cinq années après l'explosion de la première bombe, le gouvernement britannique se dotait d'une véritable force de frappe nucléaire et acceptait de modifier profondément la structure même de sa défense.

A cette époque, la France restait toujours officiellement opposée à la fabrication de l'arme nucléaire, même si quelques hommes politiques commençaient déjà à réclamer sa mise en œuvre. Dotés dès 1945 d'un Commissariat à l'Énergie Atomique (CEA), les gouvernements successifs de la IV^e république exprimaient constamment leur volonté d'utilisation pacifique du nucléaire. Pourtant, dès 1950, sous la direction de Pierre Guillaumat, le CEA entreprit, dans le plus grand secret aussi, des recherches sur les applications militaires du nucléaire. Pierre Mendès-France, quatre années plus tard, signait un décret instituant une Commission Supérieure des applications militaires de l'énergie atomique. Félix Gaillard décida à son tour l'expérimentation de l'arme nucléaire, mais ce fut le général de Gaulle qui engagea résolument la France dans l'arsenal de l'armement atomique.

Par les Accords de Nassau (1962), les États-Unis vendirent le système de missiles Polaris à la Grande-Bretagne. Ce système devint opérationnel en 1967 et, malgré les améliorations apportées par le programme Chevaline (1980), il reste aujourd'hui encore la base de la

dissuasion nucléaire britannique. Par contre, la France du général de Gaulle prit ses distances avec l'OTAN, en refusant notamment le stationnement d'armes étrangères sur le sol français.

En 1966, il fut même décidé de retirer toutes les forces françaises du commandement intégré de l'OTAN, alors même que la force de dissuasion française ne comprenait que quelques Mirage IV. Depuis cette période, la France a développé ses fusées du Plateau d'Albion, ses sous-marins nucléaires et ses Mirages, en même temps qu'une force nucléaire tactique dont la cohérence avec la « stratégie du faible au fort » reste à démontrer. Le Royaume-Uni dispose de forces stratégiques (Polaris, puis plus tard, Trident), de forces tactiques (Tornado notamment) et des missiles nucléaires basés en Grande-Bretagne, sont les très controversés « cruise missiles ».

Politiquement, les systèmes tactiques et stratégiques de la Grande-Bretagne sont liés à l'OTAN, sauf lorsque les intérêts nationaux suprêmes sont en péril. Techniquement, les armes nucléaires britanniques sont nettement dépendantes des Etats-Unis et il n'est pas évident que l'ensemble du système puisse être utilisé sans l'accord, au moins implicite, du gouvernement américain. Il en va différemment de la France qui reste relativement libre de sa stratégie, même si certaines technologies (de l'espace notamment) sont importées et impliquent parfois une dépendance à l'égard de Washington. En outre, cette liberté est limitée par l'efficacité de la dissuasion « du faible au fort », que l'on peut tout au tant louer (1) ou condamner (2).

Les Partis britanniques n'ont pas eu de divergences fondamentales sur les armes nucléaires lorsqu'ils ont été au pouvoir. Par contre, dans l'opposition, le Parti travailliste a souvent été très critique à l'égard de cette stratégie. Il est cependant curieux de constater que les gouvernements travaillistes ont souvent engagé eux-mêmes les principaux programmes nucléaires militaires. C'est ainsi que les gouvernements travaillistes ont tour à tour enclenché le processus de l'armement nucléaire de l'après-guerre, déployé de 1964 à 1970 les Polaris et engagé le programme Chevaline 1974 à 1979.

La France a connu une situation similaire. Les Partis socialistes et communistes furent d'abord de fervents opposants à la dissuasion nucléaire tant qu'ils furent éloignés du pouvoir. Actuellement, ils en sont de chauds partisans, considérant avoir été mis devant un fait irréversible. En outre, les conditions de sécurité internationales actuelles justifient la dissuasion du faible au fort, analysée aujourd'hui par l'ensemble des Partis politiques (à l'exclusion du Parti Socialiste Unifié et des écologistes) comme un facteur essentiel d'indépendance nationale.

Il est enfin remarquable de noter, dans les deux pays, le goût très prononcé des gouvernements pour le secret nucléaire. C'est ainsi que les programmes nucléaires militaires de la France ont été financés avant même que le Parlement en ait été saisi. De même, le programme Chevaline n'a été connu du Parlement et du public britanniques qu'en 1980, après que plus d'un milliard de livres aient été dépensés dans le plus grand secret.

Il existe pourtant une longue tradition anti-nucléaire en Grande-Bretagne. La CND (The Campaign for Nuclear Disarmament) a été fondée dès 1956. En 1960, la Conférence du Parti Travailleiste votait en faveur d'un désarmement unilatéral et elle rééditait ce choix en 1965. A cette même époque, le Parti socialiste français considérait qu'un gouvernement de gauche devait prendre la décision d'interrompre unilatéralement la construction de la « force de frappe ».

Cependant, si en 1980, une vague anti-nucléaire s'est à nouveau réveillée en Grande-Bretagne, notamment au sein du Parti Travailleiste et du Parti Libéral, la France a connu plutôt un consensus sur l'essentiel de la doctrine de la dissuasion. En fait, les Partis d'opposition britanniques contestent surtout les programmes Trident et Cruise et ils n'expriment que de manière très feutrée leur volonté réelle d'un désarmement unilatéral. En France, il subsiste encore un mouvement anti-nucléaire mais, paradoxalement et à l'exception de quelques groupes pacifistes, il s'est beaucoup plus exprimé sur l'application civile de l'énergie nucléaire que sur les matériels purement militaires. Tous les Partis politiques de Grande-Bretagne veulent rester dans l'OTAN, alors que les partis politiques français dans leur ensemble,

ne souhaitent pas revenir sous le commandement intégré de l'OTAN.

Actuellement, le débat politique sur la défense britannique est centré sur l'installation du système Trident. Ses partisans considèrent, que ce système assure le maintien de la dissuasion nucléaire pour les prochaines années, que son coût est relativement faible par rapport à ses avantages stratégiques, qu'il donne une certaine indépendance militaire au Royaume-Uni et qu'il affaiblit l'ennemi potentiel (URSS) du fait de l'apparition, dans le camp occidental, d'un nouveau centre de décision stratégique.

Les opposants font état de la faible indépendance ainsi achetée en matière nucléaire et du coût invraisemblable de ce programme qui, de 4,5 milliards de livres en 1980 est passé à 8,5 milliards de livres en 1984. Même si la moitié des coûts est assurée par les Etats-Unis eux-mêmes, du fait de la dévaluation de la monnaie britannique par rapport au dollar, les sommes engagées restent colossales, d'autant qu'il reste de larges incertitudes quant au coût des missiles D5 ou des sous-marins qui devront être construits en Grande-Bretagne.

Le problème économique de la défense reste préoccupant. En effet, alors que l'économie britannique réalise de faibles performances, le coût croissant des armements nucléaires remet en cause la mise en place des autres types de forces armées. Actuellement, le gouvernement britannique honore son engagement d'augmenter son budget de la défense de 3% (en valeur réelle) chaque année. Les pressions sur les dépenses publiques, la réduction des impôts et les promesses en matière d'emprunts publics vont rendre très difficile la croissance des dépenses de défense. Le Trésor sera certainement amené à demander une contraction du budget militaire, au moment même où les dépenses pour le Trident prendront leur plein effet.

Le budget actuel de la défense est lui-même insuffisant pour satisfaire entièrement les besoins des Forces britanniques en Allemagne, des Forces Navales de l'Atlantique Est, des forces aériennes et de la défense des îles Falkland. Pour payer le programme Trident, il faudra opérer de très significatives réductions de ces dépenses, ce

qui pourrait conduire à terme au retrait des troupes britanniques en Allemagne. Le problème est de savoir si le Programme Trident mérite un tel sacrifice des forces traditionnelles britanniques. Quelles seraient alors les alternatives de défense possible ?

Si un désarmement unilatéral à court terme n'est pas envisageable, le maintien du système Polaris conduirait peu à peu les forces nucléaires à l'obsolescence et à un désarmement effectif, au moins à l'égard des autres grandes puissances nucléaires. La capacité nucléaire de Londres est stratégiquement dangereuse et économiquement dispendieuse. Cependant, le problème est plutôt de savoir si la majorité du peuple britannique accepterait la suppression d'un symbole de la puissance militaire, même dans le cas de difficultés financières importantes.

La France ne connaît pas vraiment de problème de cette ampleur. Elle a aussi subi les effets financiers de la crise et la loi de programmation paraît déjà bien trop ambitieuse. Les choix entre les différentes armes font parfois l'objet de débats publics, mais surtout les forces nucléaires tactiques apparaissent souvent incompatibles avec la stratégie centrale de la dissuasion du « faible au fort ». Cependant, cette inadaptation à la doctrine du « tout ou rien » ne manque pas d'inquiéter de nombreux stratèges dans l'ensemble de l'échiquier politique français.

Si la Grande-Bretagne décidait d'annuler le programme Trident et de réformer le système stratégique issu des Polaris, cet effort ne pourra pas être conduit sans un accord avec les autres puissances nucléaires. Le choix serait alors d'utiliser des technologies américaines alternatives comme les « cruise missiles » ou de collaborer avec la France. Cependant, le Ministère de la défense britannique a déjà souligné les désavantages du système des « cruise missiles » et il apparaîtrait rapidement des problèmes de coordination et de division des responsabilités dans un projet anglo-français d'armement nucléaire. Cette décision est naturellement de nature politique.

Les relations spéciales de la Grande-Bretagne avec les Etats-Unis en matière politique et militaire sont en concurrence avec les liens noués par les pays participants à la Communauté Economique Européenne. En fait, la Grande-

Bretagne ne peut guère, en matière de défense, éviter une coopération naturelle avec la France. Cependant, le grand obstacle à cet accord réside dans l'importance accordée aux fameux conflits entre les deux pays concernant le lait, le mouton ou les dindes. Le public britannique considère souvent la France comme la principale menace pour ses intérêts nationaux, avant même l'URSS, du fait de ces petits conflits constamment répétés et répercutés par les médias. Un accord de défense commun ne pourra se faire que si les deux Etats veulent bien, une fois pour toutes, s'en tenir à l'essentiel et réduire leurs prétentions et leurs susceptibilités dans leurs relations réciproques.

Il n'existe pas de majorité politique en France et en Grande-Bretagne pour définir une nouvelle stratégie non-nucléaire. Les stratégies contemporaines semblent devoir se perpétuer pour les années à venir, car finalement, pour ces deux pays, la statut de puissance nucléaire semble offrir plus d'avantages que d'inconvénients dans le court terme, ... sauf si la guerre était, à un moment ou à un autre, était déclarée.

Bibliographie

- Aron, R. (1963), *Le grand débat*, Calmann Levy, Paris.
- Colard, D., Fontanel, J., Guilhaudis, J-F. (1981), *Le désarmement pour le développement*, Fondation pour les Etudes de Défense Nationale, 19, 193.
- Colard,, D., Fontanel, J., Guilhaudis, J-F. (1983), A la recherche du pacifisme en France. *Arès, Défense et Sécurité*, N° Spécial.
- Fontanel, J. (1979), *Ecologie, Economie et Plurigestion*, Entente, Paris
- Fontanel, J. (1984) *L'économie des armes*, La Découverte, Paris.
- Fontanel, J. (1985), Introduction à l'effort économique de défense, *Arès, Défense et sécurité*.
- Fontanel, J., Smith, R. (1985), La comparaison des dépenses militaires de la France et du Royaume-Uni, in *L'effort économique de défense*, Arès, défense et sécurité.
- Fontanel, J., Smith, R., Willett, S. (1985), Les industries d'armement de la France et du Royaume-Uni, in *L'effort économique de défense*, Arès, défense et sécurité.
- Fontanel, J., Smith, R. (1985), Pacifisme et économie, *Arès, Défense et Sécurité*.
- Fontanel, J., Smith, R. (1985), L'analyse économique des dépenses militaires, *Stratégique*, Septembre (à paraître).
- Gallois, P. (1960), *Stratégie de l'arme nucléaire*, Calmann Levy. Paris.
- Muller, J-M. (1984), *Vous avez dit « Pacifisme ? De la menace nucléaire à la défense civile non-violente*, Cerf, Paris.
- Poirier, R. (1963), *Des stratégies nucléaires*, Hachette. Paris.

Smith, R. (1984), *Defence costs. Joint Studies in Public Policy*, Conference on British Defence Policy, London, October.

Smith, R. (1985), *The significance of Defence Expenditure in US & UK National Economies*, Birkbeck College, July.

Smith, R. (1985), *The case for a British Defence Review*, ADIU Report 7(2).

Smith, R., Humm, A., Fontanel, J. (1985), The Economics of Exporting Arms, *Journal of Peace Research* 2(3).